

POI. CANT

DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



PARTENAIRES

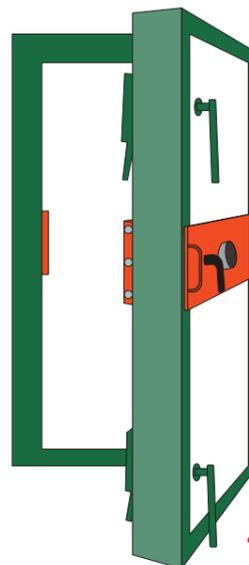
Forces aériennes, partenaire incontournable

PRÉSENTATION Police de proximité: avec les postes de Coppet, de Grandson et d'Oron-la-Ville

SUR LE VIF La journée sportive en images

TRANSFORMEZ VOTRE ABRI
DE «PROTECTION CIVILE»

EN CHAMBRE FORTE
POUR 2'880.- CHF TTC



Pour plus
d'informations

Internet
www.abrisur.ch

Téléphone
022 341 40 11

40 années d'expérience

Agréé par l'Office fédéral de la protection
de la population en novembre 2003

Abrisur, Chemin de l'Émeraude 23 - 1214 Vernier

**Garage
Brender**



certifié
CNG

Route Aloys-Fauquez 128
1018 Lausanne
Tél. 021 323 72 17
www.garagebrender.ch



N° 86/ septembre 2012



Paraît 4 fois par an
Tirage 4200 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3153 exemplaires)

Editeur

Police cantonale vaudoise
Division presse et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

Comité éditorial

Jean-Christophe Sauterel, *rédacteur en chef*
Olivia Cutruzzola, *responsable d'édition*
Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier Gaudard,
Philippe Jatton, Olivier Rochat

Rédacteurs

Laurie Shann, Olivia Cutruzzola,
Eric Borgo

Photographies

Nicolas Gruber, Nicolas Spring, Jessica Trost,
Débora Varela, Jean-Christophe Sauterel,
Gabriele Fusco, Laurie Shann, Forces aériennes

Mise en page

Next communication SA

Relecture

Police cantonale vaudoise

Impression

PCL Presses Centrales SA

Abonnement

Revue distribuée gratuitement à tous les
membres de la Police cantonale, aux polices
vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités
civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact

presse.police@vd.ch - 021 644 81 90
www.police.vd.ch

Publicité

Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur



Sommaire

Point de vue 5

Actualité

La Brigade du lac de la Police cantonale fêtée dignement pour son demi-siècle... 6

Formation

Mise en adéquation des compétences des policiers communaux 8

Partenaires

Au cœur des Forces aériennes 10



Présentation

Avec les gendarmes de «proximité» à Oron-la-Ville, Coppet et Grandson 14

Portrait

Jacques Herzig, inspecteur et agent de contrôle du dopage 18

Prévention de la criminalité

Une nouvelle version du portail cantonal des manifestations
est attendue avant la fin de l'année 20



Sur le vif

Recherches dans le Risoux avec l'appui du Spéléo-secours suisse 24

Didier Mouron inaugure un espace dédié à son œuvre à Giez 25

La journée sportive en images 25

Eclairage

Le CB 1 fait peau neuve 26

Personnel

Cérémonie des promotions à la Police cantonale vaudoise 28

Eclairage

Tir inter uniforme Franco-Suisse 2012 à la Vallée de Joux 30

Personnel

Nouveaux collaborateurs et départs à la retraite 31



NOVOTEL LAUSANNE BUSSIGNY

- 330 m² de salles de conférence modulables
- 141 chambres climatisées
- Restaurant et terrasse de 180 places
- Parking gratuit • Connexion Internet gratuite
- Fitness et étang de baignade naturel

Condémine 35 - 1030 Bussigny
021 703 59 59 - novotel.com

WiFi gratuit High Tech Lumière du jour

NOVOTEL
HOTELS

Designed for natural living



CHF 5'300.-
d'avantage client

OPEL CORSA OPC

UN PETIT BOLIDE IRRÉSISTIBLE.

Essayez-la chez votre concessionnaire pour le Chablais!

www.opel.ch

Wir leben Autos.



GAILLOUD Automobiles SA

Av. des Ormonts 20 – 1860 Aigle – 024 468 13 13
Av. de France 11 – 1870 Monthey – 024 471 76 70
www.gailloudautomobiles.ch

AIGLE - MONTHÉY

Exemple de prix: Opel Corsa OPC «Nürburgring Edition» 1.6 Turbo ECOTEC®, 155 kW/210 ch, prix de base options gratuites incl. CHF 37'900.-, avantage client CHF 5'300.-, nouveau prix de vente CHF 32'600.-, prix indicatif recommandés. Plus d'infos sur www.opel.ch. Émissions de CO₂ 178 g/km, consommation Ø 7.6 l/100 km, catégorie de rendement énergétique F. Émission de CO₂ 159 g/km: moyenne pour tous les véhicules neufs en Suisse.



Groupe Mutuel

Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

Swiss Power Group.

Groupe Mutuel
Rue du Nord 5
1920 Martigny
Tél. 0848 803 111
Fax 0848 803 112
www.groupemutuel.ch



Point de VUE

Pourquoi un code de déontologie ?

On parle beaucoup de déontologie policière à l'heure actuelle. Mais où en est-on avec le projet de code ?

Après une large phase de consultation auprès de nombreux acteurs notamment issus des milieux syndicaux, le projet initial a été fondamentalement retravaillé. Je profite de remercier ici le groupe de travail pour son engagement.

Le code a été voulu tant par le canton que les communes. Le Grand Conseil en a inscrit le principe dans la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise. Il fait également partie des conditions d'accréditation pour les corps de police communale. Il n'est donc pas possible de dire aujourd'hui que l'on n'en veut pas.

A la lumière des événements récents et du quotidien surchargé pour l'ensemble des policiers de ce canton, je comprends toutefois les craintes que peut soulever la mise en place d'un nouvel instrument qui, en apparence, peut donner l'impression d'impliquer de nouvelles contraintes dans notre pratique professionnelle. Mais la finalité du code de déontologie n'est pas de sanctionner des policiers, ni de les soumettre à des dispositions pénales spéciales. Ce n'est pas non plus un nouveau bâton à l'usage des commandants et des chefs pour mieux les blâmer. Je l'ai dit, ce n'est rien d'autre à quelque part que l'inscription dans la durée du serment prêté par chaque policier au moment de son entrée en fonction.

Il faut voir tout code de déontologie comme une mise en valeur de la qualité du travail effectué par des professionnels responsables. Il doit en l'occurrence servir de vitrine pour le métier des policiers lesquels, dans leur majorité écrasante, respectent déjà naturellement les principes qu'il contient. L'appréciation et la compréhension du travail de poli-

de ce canton pourra adopter, j'ai proposé que les différents syndicats délèguent un à deux membres supplémentaires au sein du groupe de travail chargé de finaliser le projet de code de déontologie. Ce groupe de travail élargi et renforcé pourra retravailler le document actuel afin de soumettre à la direction opérationnelle et ensuite au Conseil cantonal de

«Il faut voir tout code de déontologie comme une mise en valeur de la qualité du travail effectué par des professionnels responsables.»

cier par le monde politique et l'opinion publique ne seront que renforcées par la mise en application d'un tel document. Ce n'est qu'en respectant des règles que l'on peut prétendre à être respecté soi-même dans sa personne et dans sa fonction.

Afin de pouvoir aboutir ensemble à une solution que si possible chaque corps de police

sécurité un code qui devrait pouvoir être adopté et mis en vigueur pour le premier janvier de l'année prochaine. ■

Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale



La Brigade du lac de la Police cantonale fêtée dignement pour son demi-siècle...

Retour en images sur la cérémonie commémorative du 22 mai au Château de Morges, avec l'inauguration de l'exposition dédiée, et sur la 28^e rencontre internationale des plongeurs le 14 juin 2012...

La journée du 22 mai 2012 a été chargée en émotion... M^{me} Jacqueline de Quattro, Conseillère d'État, Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, M. Jacques Antenen, Commandant de la Police cantonale vaudoise, et le lieutenant-colonel Olivier Botteron, Commandant de la Gendarmerie vaudoise ont honoré la mémoire des gendarmes du lac disparus dans l'exercice de leur fonction

en déposant une gerbe sur le monument aux morts. A l'occasion de cette journée, Maurice Junod, le premier plongeur de la brigade, a été ému de recevoir une médaille des mains de M^{me} de Quattro. Enfin, la cérémonie a été précédée d'une visite particulière, pour les représentants des médias, de l'exposition temporaire sur les activités de la brigade lacustre de 1962 à 2012. ■



Photos réalisées par Jessica Frost, Jean-Christophe Sauterel et Olivia Cutruzzola





Formation

Mise en adéquation des compétences des policiers communaux

La nouvelle organisation policière a attribué des compétences supplémentaires aux polices communales du canton dès le 1er janvier. Elles portent notamment sur la prise en charge des violences domestiques, le constat des infractions et l'enregistrement des plaintes (par exemple lors d'un cambriolage) et de nouvelles prérogatives en matière de circulation routière. De telles responsabilités doivent s'accompagner d'une formation adéquate pour les collaborateurs concernés. C'est ainsi que près de 350 policiers communaux ont suivi une formation dite de «mise en adéquation». Quelques chiffres permettent de percevoir l'import-

tance du défi: 350 policiers, 40 formateurs, 6 modules de formation totalisant deux semaines de cours pour chaque participant.

Réalisé par **Éric Borgo**

De 70 corps de police en 1993 à l'entame de la réflexion, le canton compte aujourd'hui 10 corps de police. Cette réorganisation qui implique une nouvelle répartition des compétences a nécessité la mise en place d'une formation additionnelle. Il s'agit de compléter les connaissances, après parfois 30 ans d'exercice sur le terrain, en acquérant des bonnes pratiques. Pour ce faire, de septembre à juillet dernier près de 40 formateurs majoritairement issus de la police cantonale ont œuvré auprès de 350 collègues provenant des 8 corps communaux concernés. Cette mise en adéquation a impliqué des efforts significatifs de la part des formateurs et des participants, mais également organisationnels pour les corps de

police qui ont mis à disposition leurs effectifs. A la tête du projet, Nicolas Meylan, commissaire et diplômé en sciences forensiques, membre de la nouvelle UADO (unité d'appui de la direction opérationnelle)¹ a mis en place un nombre conséquent de cours. Lors de ceux-ci, les formateurs ont privilégié un enseignement théorique au plus proche des éléments de la pratique quotidienne. La Police communale lausannoise forte de son expérience dans les différents domaines abordés a également contribué à la formation en offrant des stages sur le terrain avec notamment les brigades de police secours (PS). La spécificité commune à tous les cours est sans conteste le fait de s'adresser majoritairement à des hommes et des femmes forts d'une expérience de terrain, il s'agit donc aussi d'un échange constructif dans lequel les apprenants ont joué un rôle actif.

L'intégration et l'approfondissement des connaissances se sont axés sur les nouvelles compétences des polices communales tant

dans le domaine pénal que dans le domaine de la circulation routière.

L'aspect pénal, élément central de la formation

Le changement le plus important lié à la nouvelle organisation policière dans le canton est sans conteste l'attribution de nouvelles compétences pénales pour les polices communales. Le commissaire Meylan estime que cette nouvelle tâche a fortement augmenté leur charge de travail. En effet, désormais, les polices communales sont habilitées à effectuer des constats ainsi que la prise des plaintes dans les cas ne nécessitant pas de mesures d'investigation immédiates.

«Après une présentation, les participants suivent une phase d'approfondissement de la matière qui correspond aux cours d'une première année de droit» Interrogé sur sa méthode d'enseignement le commissaire adjoint Birrer chargé de dispenser les séances relatives aux accords de Schengen, synthétise son approche en trois points; une première phase de contextualisation offrant aux policiers une présentation des éléments légaux, dans un second temps, un enseignement orienté «utilisation sur le terrain» et finalement une réponse aux demandes de précisions des participants (généralement liées aux expériences «terrains» déjà réalisées en la matière). En complément, les policiers communaux ont suivis des phases de mises en situation et d'acquisition des réflexes opérationnels lors de stages sur le terrain notamment auprès des spécialistes scientifiques et d'unités d'intervention.

Violences domestiques: une approche didactique à 360 degrés

La prise en charge des constats de violences domestiques par les polices communales est un élément clef de la réorganisation policière. Les membres des polices communales ont pu parfaire leurs connaissances auprès de personnes expérimentés dans leurs domaines. Le panel des intervenants ayant pris part aux cours consacrés aux violences domestiques a permis d'aborder tous les angles d'une thématique complexe: Experts psychologiques, représentants de la fondation PROFA, membres de l'Unités de Médecine des Violences du CHUV, juristes, responsable des Unités de soutien d'Urgence des Eglises et collaborateurs du bureau de l'égalité. Ces cours ont permis de rappeler aux collègues qu'ils bénéficiaient d'un nombre important d'acteurs à leurs côtés pour faire face aux divers aspects de ce domaine particulier.

Afin d'appréhender plus concrètement la portée de la formation, nous avons interviewé l'adj Horner, formateur expérimenté.

Trois questions à...

L'adj Horner chef d'unité d'intervention 18 au CIR de Rennaz a participé comme formateur aux cours de mise en adéquation. Satisfait par cette expérience enrichissante qui lui a permis de côtoyer de nombreux collègues des polices communales qu'il ne connaissait pas, il ne tarit pas d'éloges à l'égard des participants: «des collègues motivés, attentifs et aux questions pertinentes, qui n'avaient pas peur d'aborder une procédure complexe» et se réjouit de constater que les participants sont parfaitement à la hauteur pour reprendre la procédure des violences domestiques.

Tout d'abord puis je vous demander de vous présenter brièvement, votre parcours, votre poste et l'unité dans laquelle vous travaillez?

J'ai effectué 6 années à Police secours Lausanne, avant d'intégrer la Gendarmerie au mois de mai 1992. Après deux merveilleuses années aux brigades, j'ai été incorporé pendant huit ans au DARD, puis j'ai pris mes fonctions aux UI. Actuellement je suis le chef de l'unité 18 au CIR de Rennaz. Je suis formateur à l'Académie de Savatan depuis plusieurs années sur l'intervention et l'éloignement de l'auteur, lors de violences domestiques. Ma participation était donc une continuation logique.

Pouvez-vous décrire la matière enseignée? Je tiens à souligner tout d'abord que par rapport à la matière enseignée à Savatan nous l'avons adapté quelque peu pour la dispenser aux collègues travaillant dans le terrain, qui ont quant à eux de l'expérience. L'auteur de violences domestiques est poursuivi d'office. La procédure est complexe, dès lors l'établissement du formulaire PC 144 peut prendre plusieurs heures et mobilise au minimum deux policiers. De plus, dans certains cas, une procédure annexe se greffe, soit celle de l'éloignement de l'auteur, qui doit être décidée par l'OPG (officier de permanence de la Gendarmerie) et confirmée par écrit, dans les 24 heures à l'auteur, par le tribunal d'arrondissement (civil).

Vos «élèves» avaient-ils des connaissances préalables sur la matière enseignée?

La plus grande majorité d'entre eux avaient déjà eu à intervenir lors de violences domestiques et étaient habitués à nous seconder dans notre travail, sur les lieux de l'intervention. Cependant, en raison des compétences qui leur étaient octroyées, ils ne pouvaient traiter toute la procédure et devaient appeler la Gendarmerie, d'où un doublon et une certaine frustration de la part de nos collègues.



Au-delà d'un bilan formel positif... une meilleure connaissance mutuelle

L'unité d'appui de la direction opérationnelle chargée de la mise en place des cours peut se prévaloir d'excellents retours tant de la part des formateurs que des policiers communaux. Rencontres enrichissantes, ambiance détendue, mais studieuse et enseignement attractif sont les termes qui reviennent le plus souvent lorsqu'on interroge les différents acteurs qui ont pris part à cette formation.

Un esprit de partenariat a prédominé lors de ces cours qui ont permis le renforcement des liens entre les différents corps de police. Dans une organisation qui nécessite une parfaite complémentarité et une connaissance tant des procédures que des collaborateurs entre eux, on ne saurait sous-estimer cet apport capital pour la réussite de la future organisation policière vaudoise. ■

¹ Ex-cellule «Réforme policière»



Partenaires

Au cœur des Forces aériennes

Transports aériens, missions d'observation, aide en cas de catastrophe, recherche de personnes disparues, sauvetage, escorte de personnalité, les missions des Forces aériennes sont multiples et vont bien au-delà de leur affectation première: la sauvegarde et la protection de la souveraineté de l'espace aérien. Les Forces aériennes (FA) représentent aujourd'hui un partenaire précieux pour les Polices modernes. Lors des 12 derniers mois, pas moins de 16 engagements et 36 heures de vol ont été effectués par les FA sur demande de la Police Cantonale vaudoise.

Réalisé par Éric Borgo

La situation dans le domaine de la sécurité intérieure s'est considérablement métamorphosée au cours des dernières décennies. Il paraît impensable aujourd'hui d'envisager un certain nombre de missions de Police sans le concours d'acteurs extérieurs. Peut-on imaginer le Sommet international de la francophonie de Montreux ou le WEF de Davos sans un dispositif de surveillance et de défense de la troisième dimension? Concevoir une recherche de personnes disparues en montagne ou dans les vignobles du Lavaux sans l'aide des hélicoptères de la REGA ou des appareils des Forces aériennes (FA)? Poser ces questions relève plus d'une figure rhétorique que d'une interrogation sérieuse. Si le Conseil fédéral peut limiter l'espace aérien et ordonner un service de police aérienne très restrictif, les polices cantonales peuvent demander l'engagement des FA pour contribuer à la tenue de ses missions. Cet appui peut prendre la forme d'engagements planifiés ou d'urgence. Comme le souligne Monsieur Laurent Savary, porte-parole des Forces aériennes suisses, toutes les missions effectuées pour le compte de la Police

s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration globale en matière de sécurité selon le principe de subsidiarité. L'armée soutient les autorités civiles sur la base d'un accord commun pour leur fournir des prestations que celles-ci ne peuvent pas effectuer matériellement. La direction opérationnelle est sous la responsabilité militaire, alors que celles de l'engagement relève des autorités civiles. La durée et les lieux d'intervention sont dûment préétablis en fonction des ressources disponibles. La conduite de ces missions toujours plus nombreuses nécessite une bonne connaissance mutuelle.

En mission, tous doivent parler le même langage

Connaître les manœuvres du pilote, anticiper son action ou encore être au fait des besoins des policiers engagés sont des éléments clés lors des missions. Comme le souligne Monsieur Savary «la bonne interprétation des gestes ou du regard du pilote est capitale.» Afin d'entretenir les automatismes, maîtriser les procédures et être prêts à affronter tous les cas de figure avec le

maximum de sécurité, les différents services effectuent des entraînements communs. Le groupe d'élite de la Police cantonale vaudoise, le DARD (Détachement d'action rapide et de dissuasion) effectue des entraînements réguliers (2 fois cette année) avec les FA. Si il n'est pas question de tir depuis les hélicoptères qui tiennent plus du blockbuster guerrier que de la réalité, la manœuvre n'en est pas moins spectaculaire. Il s'agit, entre autres, de se laisser glisser le long d'une corde jusqu'au sol depuis l'hélicoptère placé en vol stationnaire à des hauteurs variant de quelques mètres à quelques dizaines de mètres.

Afin de faciliter ce dialogue, un homme tient un rôle central, véritable lien entre les acteurs: le chef d'engagement d'hélicoptère (CEH). Afin de faciliter la coordination des opérations, il fut décidé en 1982 de créer au sein des polices cantonales des postes de CEH. Formés au Tessin, ils sont les conseillers du chef d'engagement pour la troisième dimension et coordonnent les opérations entre celui-ci, les forces au sol et les FA. Ils motivent les demandes auprès des FA après l'appréciation de la situation et l'évaluation des possibilités d'engagement d'un hélicoptère. Ils dirigent ensuite les missions depuis le sol ou en vol. Huit gendarmes vaudois, dont 4 officiers, sont désormais formés pour assumer cette fonction quelque soit le type d'engagement.

L'engagement planifié: Le XIII^e Sommet de la francophonie

Lorsque cela est nécessaire, les acteurs procèdent à la planification d'engagements d'envergure. La coopération mise en place pour le 13^e

Sommet de la francophonie de Montreux en 2010 est sans conteste un exemple marquant. Les FA ont fortement contribué à la réussite unanimement reconnue du dispositif sécuritaire de la manifestation. De nombreuses personnalités de premier rang issues de 70 États ont participé au sommet sans qu'aucun incident majeur ne fût à signaler. Si 4400 militaires ont appuyé les autorités vaudoises au sol, l'apport des FA, tant pour la surveillance de l'espace aérien, que pour le transport des effectifs de sécurité et la protection des Chefs d'État s'est avérée indispensable. 2 F/A-18 et 2 PC-7 constamment en l'air, 12 hélicoptères Super Puma et Eurocopter EC635, ainsi que 42 pilotes, des engins guidés de DCA, des installations radar et deux héliports temporaires aménagés aux alentours de Montreux mettent en évidence l'envergure de la mission confiée par le Conseil Fédéral.

Monsieur Savary relève que le dispositif, calqué sur l'expérience de Davos mais adapté à l'exiguïté de l'espace aérien et l'important trafic civil, a permis de remettre en place la collaboration avec la France, collaboration établie en 2003 lors du sommet du G8 à Evian. Le soutien aérien mutuel et le survol des espaces aériens respectifs dans le cadre de missions sécuritaires a ainsi franchi un pas nécessaire au vu de la situation géographique de la Suisse.

L'intervention d'urgence: la recherche et le secours hélicoptéré

Certaines missions ne peuvent évidemment pas être planifiées mais doivent être conduites dans l'urgence des situations. L'immense majorité de ces interventions est dévolue à la



recherche de personnes (de sauvetage, de recherche ou à caractère judiciaire pour des fugitifs). Le recours aux FA dans une situation d'urgence est survenu à 6 reprises au cours des 12 derniers mois dans le canton de Vaud. Lors d'un besoin, suite à une alerte dans un cas de disparition, la police s'adresse dans un premier lieu à la REGA qui en fonction de la disponibilité de ses appareils va pouvoir répondre à la requête. Pour toute autres interventions, les FA représentent le partenaire principal. Dans le cas où ces appareils ne sont pas disponibles, le CEH prend contact avec l'officier de piquet FA pour une demande d'intervention. Cette option présente l'avantage de la durée illimitée d'appui dans la mesure des ressources disponibles et techniques. Le délai d'intervention oscille entre 60 minutes et 4 heures. Il dépend d'impondérables comme les conditions météo ou encore la distance qui sépare le point de stationnement de l'intervention. L'engagement hélicoptère peut être un apport crucial lors de recherche de personnes et son recours a permis de sauver plus d'une vie. Récemment encore, une personne âgée perdue dans les vignobles du Lavaux ainsi qu'un couple dans le Chablais doivent leurs vies à l'engagement



Les 30-31 août et 6-7 septembre 2014, Payerne sera la capitale internationale de l'aviation militaire

2014 sera sans conteste une année à marquer d'une pierre blanche pour les forces aériennes suisses, une année de célébration. En 2014 les Forces aériennes fêteront leur centenaire, l'année coïncidera également avec les 50 années d'existence de la Patrouille suisse et les 25 ans de la PC-7 TEAM.

La Patrouille Suisse, composé de pilotes militaires de carrière, est l'ambassadrice auprès de centaines de milliers de spectateurs, du savoir-faire, de la précision et du niveau de la formation suisse. La PC 7 TEAM complète idéalement la mission de la patrouille suisse par leur incarnation de l'élégance et de la précision de du vol en formation sur avions à hélices. Afin de célébrer dignement ces différents anniversaires, plusieurs événements seront organisés, notamment sur les aéroports de BerneBeudensfeld et Locarno. Cependant le point d'orgue de cette année de célébration sera sans conteste le meeting aérien AIR 14 à Payerne les week-ends du 30-31 août et 6-7 septembre. Avec environ 300'000 personnes attendues, Air 14 promet de marquer les esprits. Oldtimer, démonstrations aériennes, appareils et hommes de légende seront au rendez-vous pour faire durant 7 jours de la charmante ville de la Broye la capitale internationale de l'aviation. Si les week-ends concentrent les démonstrations, différentes rencontres et débats seront proposés durant la semaine. La police cantonale vaudoise à l'instar de leurs collègues fribourgeoises est heureuse de pouvoir prêter son concours au bon déroulement de l'événement.

du système. Si la grande majorité de ces vols fût effectuée de jour (14 interventions diurnes sur 16), les missions nocturnes nécessitent l'engagement d'hélicoptères équipés de système infrarouge.

Le système FLIR

La technologie connue sous l'acronyme de FLIR (*forward looking infrared*, soit imagerie infrarouge frontale) est une caméra thermique, soit un système qui réagit aux diffé-

rences de chaleur entre les corps. Comme toute technologie infrarouge, elle est particulièrement efficace de nuit lorsque l'amplitude de chaleur entre un individu et son environnement est importante. En terrain découvert, ces sources de chaleur sont détectables sur des surfaces étendues. De plus, les images fournies peuvent être transmises en temps réel à une direction d'engagement centralisée. Pour l'engagement nocturne, la grande distance d'observation en fait un outil précieux pour la recherche de personnes ou



encore dans les missions de surveillance des manifestations d'envergure.

L'équipage typique sur un engin équipé de cette technologie est composé d'un commandant de bord, d'un copilote, un opérateur FLIR et 1 CEH. La décision de lancer une recherche ou non incombe à ces deux derniers ainsi qu'à l'officier de piquet qui

estiment les chances de réussite. Celles-ci dépendent du périmètre de recherche, de sa topographie, des conditions météo et du temps écoulé depuis l'alerte. Le système infrarouge est installé sur des Super Puma dont les qualités pour le vol de nuit et aux instruments en font un support idéal. Une machine est d'ailleurs le piquet 24h/24 365 jours par an pour ces missions.

On le voit, la coopération entre moyens policiers et militaires s'inscrit dans une vision globale au service de la sécurité du citoyen. Riche des récentes expériences concluantes entre les FA et la Police, il convient de s'interroger sur les possibles développements de coopération pour des missions spécifiques. Afin de répondre à cette interrogation, nous avons rencontré Blaise Hauser. ■

Entretien avec...

BLAISE HAUSER, officier de Gendarmerie

Quel avenir pour cette collaboration?

Chef du centre d'intervention de Bursins, CEH, il fut le responsable de la coordination entre les FA et les Spécialistes aériens du concordat RBT lors du Sommet de la francophonie à Montreux. Passionné et fort d'une vision pour la collaboration avec les FA, cette rencontre nous a permis d'aborder l'avenir de la coopération entre FA et Polcant. Monsieur Hauser a rédigé son travail de fin d'études dans le cadre des cours d'officiers CAS-CEP sur le thème «La Police et la 3^{ème} dimension». Ce document sera disponible en ligne sur la plate-forme informatique du Centre doc de l'ISP avant la fin de l'année.

Vous qui êtes aux premières loges, quels enseignements tirez-vous de la collaboration entre la Polcant et les FA?

L'utilisation d'hélicoptères et la collaboration avec les FA, de manière générale, ont fait leurs preuves en tenant compte de divers faits concrets. Pour cette raison, il est souhaitable de renforcer cette coopération et les synergies avec les FA.

Les courses poursuites qui traversent les frontières cantonales et nationales que nous avons eu ces derniers mois rappellent que les limites géographiques ou politiques ne constituent pas des barrières pour les auteurs de délits. Il faut donc prendre en compte cette réalité dans la mise en œuvre des moyens policiers. De plus, la nature accidentée du terrain en Romandie accentue le besoin de moyens d'observation aérien pour renseigner et coordonner les efforts avec les policiers au sol. Il ne faut ainsi plus voir l'engagement d'un hélicoptère comme exceptionnel mais bien comme un appui complémentaire pour les forces au sol. Les FA mettent à disposition des polices cantonales un crédit de 700 heures de vol par année destinées exclusivement à l'entraînement, soit quelque 27 heures par canton. Or, après constat, seul un tiers de ce temps est utilisé par ceux-ci. Il y a là une nette possibilité d'amélioration. De plus, je

rappelle que le nombre d'heures destiné aux opérations est illimité et que, dans cette perspective, les possibilités d'évolution sont également importantes.

Que préconisez-vous à cet effet?

Il est nécessaire de mettre en place un groupe de travail 3D, intercantonal, intégrant toutes les compétences cantonales. L'analogie des missions et les besoins communs au sein des différentes polices cantonales me mène à penser qu'une synergie romande est nécessaire. Fort de l'expérience vaudoise où l'on observe que les liens avec le Commandement de la base de Payerne ajouté au fait que 4 officiers de la Polcant soient des CEH facilite le recours à un support aérien. Il est donc nécessaire de mieux communiquer, tant à l'interne qu'avec les FA. En outre, il est impératif de faire prendre conscience de l'importance de la vitesse de la requête d'engagement de moyens aériens et donc de la nécessité d'anticiper. Le temps est ainsi un facteur clé déterminant pour le succès de l'intervention. Je préconise également l'utilisation de drones spécifiques aux missions de Police. Ceux-ci offrent des possibilités techniques, une facilité d'usage et une grande disponibilité. Son faible coût, l'absence de risques et les faibles nuisances sonores en font un outil complémentaire idéal à l'utilisation d'hélicop-

tères. Il connaît en revanche des limites d'utilisation, notamment en regard des conditions météorologiques.

Existe-t-il des exemples sur lesquels s'appuyer?

Oui, aujourd'hui, seule la Police cantonale zurichoise possède son propre hélicoptère qui est également mis à disposition de deux autres cantons alémaniques. Nous pourrions donc non seulement nous appuyer sur cette expérience mais aussi sur le modèle de fonctionnement du Groupement aérien de la Gendarmerie nationale française qui, afin d'amortir les coûts d'utilisation de leurs hélicoptères, louent leurs machines à d'autres entités publiques et services de l'État (SNCF, EDF) en leur facturant les heures de vol. Une solution mixte, incluant la REGA, des compagnies privées et les FA permettrait de répondre encore plus rapidement aux besoins. Pour débattre de manière pragmatique de toutes ces options je pense que la mise sur pied rapide d'un groupe de travail impliquant les répondants CEH des Commandants des Polices cantonales de la Suisse romande pourrait être un premier pas très porteur qui permettrait d'apporter une nette plus-value opérationnelle en Romandie.





Présentation

Avec les gendarmes de «proximité» à Oron-la-Ville, Coppet et Grandson

Pour comprendre ce qu'est l'activité de la Police de proximité, il faut remonter aux années 50 durant lesquelles les institutions policières étaient organisées dans un cadre spécifiquement répressif véhiculant ainsi une image fortement autoritaire de la police. Avec les années 80, le concept de police communautaire ou de proximité apparaît dans les débats, partout dans le monde. Héritière de la police de Sir Robert Peel qui établissait déjà au 19^{ème} siècle en Grande Bretagne les principes d'une police réellement communautaire, cette police se base sur la

prévention, la répression devant être un usage de dernier recours. Ainsi, le policier n'est pas uniquement un combattant du crime, mais aussi un agent au service du public. De leurs côtés, les citoyens veulent une force de police qui soit juste et sensible à leurs besoins.

Dossier réalisé par Laurie Shann

A l'heure actuelle, il est indispensable que les polices se rapprochent des citoyens pour rétablir un climat de confiance dans l'espace public. Les policiers du canton, qu'ils soient des Polices communales ou de la Police cantonale, ont été, pour la grande majorité d'entre eux, élevés dans le territoire. Comme le

soulevait l'ancien Commandant de la Police cantonale, Eric Lehmann en 2003: «Leurs racines, leurs familles, leurs amis, leurs repères s'y trouvent. Quelle que soit leur spécialisation, ils sont donc, par essence, des policiers de proximité parfaitement conscients des enjeux sécuritaires futurs parce que touchant les citoyens qu'ils sont, eux et leurs proches.» Bien que le constat soit moins évident en 2012, il est toujours d'actualité, et ce, particulièrement pour la Gendarmerie qui recouvre un territoire plus rural.

Afin de pouvoir observer de manière plus concrète et réelle ce qu'est la Police de proximité aujourd'hui, nous nous sommes rendu dans trois postes de Gendarmerie, celui d'Oron-la-Ville, de Coppet et de Grandson. Durant une journée, nous avons eu la chance de côtoyer les gendarmes qui nous ont fait partager leur quotidien au contact de la population.

Oron-la-Ville

Carte d'identité régionale

- Le poste d'Oron = 6 gendarmes: adj Stéphane (chef de poste), sgtm Christian, sgt Olivier, cpl Reto, gdm Anne, gdm Sébastien + 1 véhicule de service.
- Le territoire = 22 communes (dont 12 ont fusionné récemment): Ropraz/Corcelles-le-Jorat/Carrouge/Mézières/Ferlens/Montpreveyres/Savigny/Forel/Essertes/Maracon/1 fusion = Cullayes + Servion/1 fusion = Vuibroye + Oron-la-Ville + Châtillens + Oron VD + Chesalles-sur-Oron + Bussigny-sur-Oron + Les Tavernes + Palézieux + Les Thioleyres + Ecoteaux.
- Les communes circonscrites au poste = 16'391 habitants pour 9'816 ha
- Oron-la-Ville = 10'000 véhicules par jour.
- Palézieux = 1'000'000 de passagers par année.

Spécificités de la région

Le poste d'Oron-la-Ville est ancré dans un milieu rural. Les gendarmes ont souligné à plusieurs reprises la grande différence qu'il existe entre une activité policière urbaine et rurale. L'adj Stéphane nous explique: «Les gendarmes ici croisent les gens presque tous les jours lorsqu'ils sont à l'extérieur. Ils sont très proches de la population. Il faut donc soigner les relations, aimer les gens et avoir de l'empathie.» La relation est d'ailleurs réciproque: la police est au service de la population, mais cette dernière peut également endosser le statut de source et aider les gendarmes en leur procurant de précieux renseignements.

Quand nous demandons aux gendarmes ce qu'est la police de proximité à Oron-la-Ville, ils s'empressent: «Nous sommes des généralistes de la région.» «La Gendarmerie de proximité donne des solutions pénales, mais elle est aussi une médiatrice. Voilà pourquoi il est primordial d'écouter et de respecter tous citoyens: le climat de confiance permet de régler des affaires.» Il faut toutefois préciser que la zone rurale a bien changé ces dernières années. Certaines régions se



De gauche à droite: le gdm Sébastien, le sgtm Christian, remplaçant chef de poste, l'adj Stéphane, chef de poste, le sgt Olivier et le cpl Reto.

sont transformées en cités-dortoirs: les citadins s'installent à la campagne pour y trouver le calme. Les communes s'agrandissent et accueillent désormais de plus en plus d'habitants qui travaillent le plus souvent à l'extérieur. Par conséquent, la vie journalière en semaine n'a pas beaucoup changé. Les changements sont surtout à observer au niveau de la circulation, des commerces qui se développent et des désagréments dus à la récente proximité dans les quartiers résidentiels. La Gendarmerie doit par conséquent s'adapter aux nouvelles problématiques générées par la modification du mode de vie des habitants.

Spécificités du poste

Le poste vient de s'installer dans des nouveaux locaux au Bourg 9, inaugurés en mai 2011. Le territoire couvert est sous l'unique responsabilité de la Gendarmerie. Il s'organise avec la Police de l'Est lausannois, mais gère à lui seul les affaires judiciaires de la région. Les principales et récentes problématiques que les gendarmes doivent traiter sont:

- Les conflits de voisinages: les gens ne communiquent plus entre eux, mais appellent directement la police.

- Les vols par effraction et les cambriolages: les villas sont souvent les cibles des cambrioleurs.
 - Les dommages à la propriété: tags, destruction de rétroviseurs...
 - Les plaintes pour harcèlement: utilisation abusive d'une installation de communication.
- Pour le premier semestre de l'année 2012, SINAP nous a transmis les activités et réquisitions suivantes relatives au poste d'Oron-la-Ville:
- 142 plaintes/rapport de constat enregistrées
 - 59 convocations pour retrait de plaques
 - 44 convocations pour d'autres motifs
 - une trentaine d'enquêtes judiciaires.

Partenaires et collaborations

La police travaille en collaboration avec les communes de la région pour un grand nombre d'affaires. Voilà pourquoi il est primordial d'entretenir de bons contacts et de passer régulièrement dans les bureaux communaux. L'adj Stéphane précise qu'il est important d'exercer quelques années au même endroit pour établir un climat de confiance entre les autorités, la population et la police. Il en va de même avec les établissements scolaires dans lesquels la police intervient, non seulement pour des délits commis par les élèves mineurs, mais également pour faire de la prévention routière et contre la délinquance juvénile. Ainsi, les gendarmes connaissent bien les directeurs des écoles puisqu'ils interviennent régulièrement au sein des écoles primaires et secondaires.

Les deux gendarmes et le Directeur de l'établissement de Savigny discutant d'un élève qui a utilisé un spray au poivre au sein de l'école.



Coppet

Carte d'identité régionale

- Le poste de Coppet = 5 gendarmes: adj Ronald (chef de poste), sgtm Claude, sgt Christian, gdm Michaël + 2 véhicules de service.
- Le territoire = 9 communes: Crans-près-Céligny/Bogis-Bossey/Chavannes-de-Bogis/Founex/Coppet/Tannay/Mies/Chavannes-des-Bois/Commugny.
- La Terre Sainte = 16'000 habitants pour 30,2 km².
- RC, Rte Suisse direction Lausanne = 12'850 véhicules par jour (chiffre de 2010)
- RC, Rte Suisse direction Genève = 15'300 véhicules par jour (chiffre de 2010)

Spécificités de la région

La région est située à un point stratégique aux confins de Genève et de la France avec une douane frontalière entre Chavannes-de-Bogis et Divonne. La Terre Sainte est une cité-dortoir pour nombre de citoyens qui travaillent sur Genève, sur Lausanne et en France. La plupart des quartiers de villas ont été construits récemment. Par conséquent, certains habitants n'ont pas pu établir de forts liens sociaux. De plus, il faut souligner qu'il s'agit d'une région particulièrement favorisée qui abrite de nombreuses villas cloisonnées derrière des haies. Les gendarmes ont donc un contact moins proche avec la population. Il existe une réelle différence entre le niveau socio-économique des habitants et celui des policiers qui ne vivent pas sur la même zone territoriale. Malgré tout, le métier de gendarme de proximité reste le même, comme nous l'indique le chef du poste, l'adj Ronald: «Il faut écouter, aimer discuter et être attentif à l'environnement qui nous entoure pour récolter des informations et répondre aux attentes des citoyens.» Il reste également attentif aux préoccupations des autorités communales. La Terre Sainte est donc une région riche et un passage stratégique puisque l'on peut très rapi-



De gauche à droite: le sgtm Claude, remplaçant chef de poste, le gdm Michaël, l'adj Ronald, chef de poste, et le sgt Christian.

dement en sortir pour se rendre sur un autre canton ou même un autre pays. La population est donc passablement confrontée aux vagues de cambriolages, développant ainsi une réelle phobie du vol par effraction. Voilà pourquoi, ses habitants tiennent particulièrement à la visibilité des gendarmes autour des propriétés. Il faut d'ailleurs souligner que la Terre Sainte est le précurseur du concept Police Population qui, encouragé par la Police cantonale vaudoise, tend à construire un réseau de solidarité entre voisins et à améliorer le partenariat police - population.

Spécificités du poste

Le poste de Gendarmerie à la Rte Suisse 56 est assez ancienne puisqu'il a ouvert ses portes le 5 juin 1965. Il a la particularité de surplomber la route cantonale, mais a l'inconvénient d'être situé en-dehors du centre.

Les principales problématiques rencontrées sont:

- Les cambriolages: 1 cambriolage tous les 2 jours.
- Les vols de vélo: entre 5 à 7 vélos volés sont annoncés au poste par mois.
- Les dommages à la propriété.

- Les problèmes de voisinage
- Les plaintes posées pour des délits commis hors du territoire.

Pour le premier semestre de l'année 2012, SINAP nous a transmis les activités et réquisitions suivantes relatives au poste de Coppet:

- 137 plaintes/rapport de constat enregistrés
- 31 convocations pour retrait de plaques
- 21 convocations pour d'autres motifs
- une vingtaine d'enquêtes judiciaires.

La Terre Sainte fait également appel au SDS (Service de Sécurité) pour assurer la sécurité environnante. Ils ont un contrat privé pour intervenir sur les zones privées telles que les quartiers et les supermarchés.

Partenaires et collaborations

La situation géographique particulière de la Terre Sainte implique de collaborer avec des partenaires tels que le Poste de Gardes-Frontière de Chavannes-de-Bogis, la Gendarmerie nationale française, souvent par l'intermédiaire du poste de Gendarmerie de Divonne-Bains et pour finir la compagnie de Gex qui regroupe 160 gendarmes pour un secteur vaste, allant de Divonne à Izernore. Chaque mois, une réunion de coordination judiciaire franco-suisse est donc organisée par la coordination vaudoise. La police cantonale vaudoise et genevoise, les gardes-frontières suisses (CGFR) et les gendarmes de la police nationale française se réunissent ainsi pour discuter des différentes opérations et problématiques à régler sur la zone territoriale.

Un contrôle coordonné de véhicules entre le poste de Gendarmerie de Coppet et le poste de Gardes-Frontière de Chavannes-de-Bogis sur la route Suisse.



Grandson

Carte d'identité régionale

- Le poste de Grandson = 5 gendarmes: adj Mario (chef de poste), sgtm Claude-André, sgt Jacques-André, sgt Thierry, cpl Pablo + 1 véhicule de service et 2 vélos.
- Le territoire = 24 communes: Bonvillars/Champagne/Concise/Corcelles-près-Concise/Fiez/Fontaines-sur-Grandson/Thévenon/Giez/Grandevent/Grandson/Muttrux/Novalles/Onnens/Orges/Provence/Valeyres-sous-Montagny/Montagny-près-Yverdon/Chamblon/Treykovagnes/Cheseaux-Noréaz/Villars-Epeney/Yvonand/Vuiteboeuf/Vugelles-la-Mothe.
- Les communes circonscrites au poste: 14'000 habitants pour 14'000 ha -> 17'000 à 18'000 en haute saison lorsque les campings de la région sont pleins.

Spécificités de la région

Le territoire couvert par le poste est très vaste cependant la densité de population y est relativement faible. En effet une grande partie de sa surface est occupée de terrain d'alpage et agricole. Les gendarmes sont par conséquent confrontés à des problématiques spécifiques telles que la gestion des gouffres qu'il s'agit de répertorier, ou encore le contrôle des fermes d'alpage. De plus, la région a la particularité d'accueillir un grand nombre de touristes en été puisqu'il y a trois campings qui donnent l'accès au lac de Neuchâtel. Par conséquent, il faut gérer les va-et-vient des clients et récupérer les bulletins d'hôtel régulièrement.

Il s'agit d'une région encore ancrée dans les traditions régionales et rurales. Du coup, comme le souligne l'adj Mario, chef du poste de Grandson: «C'est un réel avantage d'avoir grandi sur le territoire et d'avoir réalisé mes années de service sur le secteur Nord, cela permet de désamorcer bien des situations. Quand on connaît les gens, on peut anticiper les réactions. Cela nous permet de dédramatiser les situations. Le gendarme est là pour régler des situations que

l'émotionnel a exacerbé. Souvent les conséquences de la colère sont plus graves que les causes elles-mêmes. La proximité c'est humaniser l'uniforme.» L'adj ajoute qu'une des principales missions de la Gendarmerie territoriale respectivement de proximité est d'anticiper les problèmes par la connaissance de la population tâche grandement facilitée lorsque le gendarme connaît bien la région.

Spécificités du poste

Le poste se trouve à la place du Château 2 depuis septembre 2008. Des travaux de rénovation ont été réalisés depuis janvier 2012, offrant désormais un poste moderne aux gendarmes.

Les problématiques auxquelles la Gendarmerie est confrontée dans la région sont les suivantes:

- Les dommages à la propriété
- Les vols par effraction: cambriolages dans les villas et dans les voitures.

Pour le premier semestre de l'année 2012, SINAP nous a transmis les activités et réquisitions suivantes relatives au poste de Grandson:

- 81 plaintes/rapport de constat enregistrés
- 40 convocations pour retrait de plaques
- 134 convocations pour d'autres motifs
- une vingtaine d'enquêtes judiciaires.

L'adj Mario nous précise qu'il dirige son poste en gardant à l'esprit la théorie du carreau cassé. Cette dernière soutient que les petites détériorations que subit l'espace public suscitent nécessairement un délabrement plus général des cadres de vie et des situations humaines qui y sont liées. Il continue: «Il faut avoir une vue en amont pour ne pas laisser la situation se dégrader. Ce sont souvent les petits délits qui engendrent un malaise social.»

Partenaires et collaborations

Le poste a plusieurs contacts privilégiés avec lesquels il collabore. Il y a bien évidemment les communes et les établissements scolaires, mais il y a aussi d'autres partenaires actifs, à savoir: la voirie et les établissements publics qui sont des sources considérables d'informations. Il nous confie: «Selon moi, la création



De gauche à droite: l'adj Mario, chef de poste et son remplaçant, le sgtm Claude-André.

des contacts réguliers avec la population et les autorités des différentes localités, assurant ainsi un échange permanent, est l'exercice prioritaire et le plus difficile à réaliser.»

De plus, il faut noter que le poste est situé dans une zone où il y existe trois institutions à caractère social: la fondation Bartimée, le Repuis pour les adolescents et le Foyer des jeunes. Il arrive parfois que la situation devienne trop difficile à gérer pour les éducateurs, ils font appel à la police. Les gendarmes sont sur le terrain pour assurer la cohésion sociale que ce soit au sein des organisations ou dans l'espace public. «Mais toutes ces relations de confiance ne se construisent pas en un jour. Cela se tisse avec le temps et les expériences surmontées ensemble», nous rappelle le chef de poste. Il finit sur ces mots: «Nous devons faire en sorte que la population soit satisfaite et ait un sentiment de sécurité.» ■

L'adj Mario qui fait de la prévention sur les vols dans les véhicules auprès de Manuela, gérante du camping des Pécots.





Por- trait

**Jacques Herzig, inspecteur
et agent de contrôle du dopage**

Inspecteur à la Police de sûreté et agent de contrôle du dopage à l'Union Cycliste Internationale (UCI). Deux casquettes, deux traits de personnalité qui font un personnage: Jacques Herzig. Mais alors, comment est-on amené à porter cette double responsabilité?

Par Laurie Shann

Jacques a commencé son école de police pour la Gendarmerie en 1994. Un peu plus de 15 ans après s'être entièrement investi dans la compétition nationale de BMX. «J'ai toujours eu la passion du vélo dans le sang. Étant plus jeune, je me suis même consacré durant 4 ans à la compétition.» Mais, ce n'est un secret pour personne, vivre de sa passion relève pour beaucoup plus d'une chimère que d'une réalité. Jacques choisit dès lors de mettre sa force mentale au service du Judiciaire. Tout d'abord affecté au poste de Lausanne-Gare qui avait à l'époque pour mission principale des contrôles frontaliers, il est ensuite muté en 1998 au groupe judiciaire de Paudex. «Dès le départ, j'ai été attiré par le judiciaire. La beauté du métier de policier c'est qu'il y en a pour tous les goûts.» C'est ainsi que Jacques décide en 2003, suite aux réorganisations policières, de s'engager auprès de la Police de sûreté. L'année précédant cette reconversion professionnelle, Jacques suit les cours de base pour devenir commissaire national Swiss Cycling, la Fédération nationale suisse pour le vélo. Car, en effet: «Ma passion ne m'a jamais quitté!» Voici donc comment notre inspecteur met le pied à l'étrier dans l'univers procédural du cyclisme. Dès l'obtention de son titre, il commence comme commissaire pour différentes courses nationales dans les catégories cadet et junior, le Tour de Romandie à sept reprises, ainsi que durant les Championnats du monde sur route à Mendrisio, en 2009.

Le vélo, une vraie passion

Mais alors, que fait un commissaire Swiss Cycling? «Il y a un collègue de commissaires pour chaque course qui travaille sur différents échelons de la compétition, soit à l'avant, à l'arrière ou au peloton principal. Et notre mission est d'appliquer le règlement, voire de sanctionner les coureurs lorsqu'ils l'enfreignent.» Le cycliste peut en effet tricher sur différents aspects de la compétition: lors des ravitaillements, il peut s'accrocher aux voitures, modifier l'équipement de son vélo ou encore passer sous les barrières des passages à niveau pour gagner du temps... C'est un beau compromis pour Jacques; il peut participer aux compétitions sans être sportif de haut niveau. Voilà pourquoi il décide de s'engager d'une manière plus volontaire dans le



protocole des courses en effectuant en 2008 les cours de base pour devenir agent de contrôle du dopage à l'UCI. La formation est relativement plus ardue. Il faut en effet suivre les cours, passer un premier examen et effectuer au minimum trois stages sur le terrain, supervisés par un agent de contrôle antidopage. Jacques effectue ces stages du mois de septembre 2008 au mois de juin 2009, obtenant ainsi son accréditation au terme du Tour de Suisse. «Ma première désignation officielle, je m'en souviendrai toute ma vie! C'était en 2009 en Belgique pour une manche de la coupe du monde du cycle cross. Un grand moment dans la carrière d'un agent de contrôle du dopage. En Belgique, le cyclo-cross est plus qu'une religion...» Il continue: «Il faut savoir qu'on est agent de contrôle du dopage par passion, ce n'est pas une fonction professionnelle malgré le fait que la procédure exige les compétences d'un expert.» Jacques nous explique que le règlement de l'UCI soumet les agents de contrôle du dopage à contrôler les coureurs en fonction de l'importance de la course: le vainqueur de l'étape, le leader du classement général, c'est-à-dire le cycliste qui a mis le moins de temps sur l'ensemble des étapes, et pour finir 2 à 6 coureurs (suivant les courses) sont tirés au sort. Ils s'occupent, non seulement du prélèvement, qui est soit sanguin, effectué par un médecin, soit urinaire, mais il doit également remplir minutieusement le procès verbal. Les échantillons sont ensuite envoyés dans un laboratoire qui est lui-même accrédité par l'agence mondiale antidopage. Tous les échantillons sont transmis sous anonymat, seul l'UCI sait à qui ils appartiennent. Jacques nous indique également que si le coureur refuse le contrôle il est considéré comme positif et est sanctionné comme un cycliste qui aurait usé de substances illégales dans le cadre de la compétition: il est suspendu de compétition pendant 2 ans. L'UCI est l'une des fédérations qui réalise le plus de contrôles par rapport aux autres fédérations internationales. «Il y a eu beaucoup de problèmes en 1998 avec l'affaire Festina et les problèmes liés au dopage nettement plus médiatisés. Depuis l'UCI a serré la vis pour rétablir la crédibilité des compétitions cyclistes.»

Un parallèle entre les fonctions de commissaire Swiss Cycling et d'enquêteur

Quels parallèles établir entre la fonction de commissaire et celle d'enquêteur? «Dans les deux cas, il faut être précis et méthodique puisque les conséquences d'une erreur peuvent être graves. Si il y a une faute dans le formulaire de contrôle du dopage, le coureur par le biais d'un avocat peut invoquer un vice de procédure. Et bien entendu, une erreur qui viendrait s'immiscer dans un rapport de police peut littéralement contrarier l'enquête.» Par conséquent, l'agent de contrôle du dopage tout comme l'enquêteur se doit d'être particulièrement concentré et méticuleux lorsqu'il remplit les procédures. Ils portent tous deux une responsabilité non négligeable et la discrétion est de mise. Le vélo, une passion que l'inspecteur met également au service de la Police cantonale, puisqu'il est, depuis 2011, l'heureux Président du Vélo Club Polcant. Lorsque nous demandons à Jacques comment fait-il pour combiner ses deux activités, il tient à souligner un élément capital: la compréhension et le soutien de son épouse. «Je tiens particulièrement à remercier ma femme pour sa tolérance. Il faut savoir que le temps que je passe sur les courses, je le prends sur mes vacances et mes reprises d'heures, ce qui contribue à garder une balance horaire acceptable sur Gescopp.» Jacques a ainsi passé 30 jours durant l'année dernière à suivre les cyclistes lors de diverses compétitions en Suisse ou en Europe. La dernière en date est le Giro d'Italie, au mois de mai, qui est l'une des 3 plus grandes courses du monde, avec le Tour de France et la Vuelta (Tour d'Espagne). Cette compétition dure 3 semaines, soit 15 jours pour Jacques passés loin de sa famille. Mais Jacques n'a de cesse de répéter sa passion pour ces événements sportifs: «Humainement parlant, j'aime l'ambiance qui règne dans la communauté cycliste, et le contact avec les différents acteurs. J'aime être au cœur de l'événement, c'est super enrichissant! Et surtout je ne cherche pas à être un justicier, mais je nourris ma passion en participant à la compétition.» Prochaine étape pour Jacques: Paris-Tour qui ne lui fera quitter sa famille qu'un seul jour durant. Nous lui souhaitons bien du plaisir! ■



Prévention de la criminalité

Une nouvelle version du portail cantonal des manifestations est attendue avant la fin de l'année

Depuis le 15 septembre 2011, l'État de Vaud a mis en ligne le portail cantonal des manifestations (Pocama). Ce portail, dont l'utilisation est recommandée lorsqu'une manifestation requiert une autorisation ou un préavis cantonal ou une demande de permis temporaire de vente d'alcool, a pour but de faciliter la gestion des demandes d'autorisation pour les 11'000 événements qui ont lieu chaque année dans le canton. L'organisateur d'une manifestation peut ainsi effectuer sa demande à l'aide d'un formulaire en ligne

qui le guidera tout au long de la procédure. Ce faisant, toutes les autorités tant communales que tous les services de l'Etat amenés à se prononcer sur un élément spécifique de la manifestation auront un accès direct et simultané à la demande de l'organisateur. Une nouvelle version du portail largement simplifiée et améliorée sera mise en ligne avant la fin de l'année.

Réalisé par Éric Borgo

La mise en place de POCAMA s'inscrit dans la tendance actuelle à une généralisation de la cyberadministration. Cette évolution vise à renforcer la transparence et optimiser le traitement des demandes. Au-delà d'une simple dématérialisation du processus, le système est pensé de manière à améliorer la communication et la collaboration entre services. De l'autre côté de l'écran, tant le citoyen lambda qui mettra sur pied un événement ponctuellement qu'une organisation habituée verront l'exercice grandement simplifié. Plus de déplacement en catastrophe pour amener une annexe oubliée ou de mauvaises surprises à la veille de l'événement. La nouvelle version, simple, rapide, et efficace constitue la véritable antithèse à tous les lieux communs que d'aucuns se plaisent à associer à l'administration. Si le traitement interne est modifié, les pré-

gatives des différents services et identités publiques restent les mêmes. En effet, l'informatisation du traitement des demandes ne modifie pas les attributions des intervenants. Le pouvoir décisionnel final demeure dans les mains des communes puisque aucun événement ne peut avoir lieu sur leur territoire sans l'aval de celles-ci. Si la capitale vaudoise dispose d'un service qui s'occupe des 6000 événements qui prennent place annuellement dans la ville, la simplification du travail est en revanche intéressante pour les plus petites communes, notamment pour les demandes de permis temporaires pour la vente d'alcool.

Une approche virtuelle garante de transparence

Une fois rempli par le requérant et après l'aval de la commune, chaque dossier qui requiert une autorisation ou un préavis cantonal est envoyé aux services concernés en fonction des éléments propres à chaque événement. Ceci leur permettra de délivrer directement autorisations et préavis. Grâce à ce système, la commune, au même titre que tous les services concernés, suit le parcours de chaque demande. Les différents préavis et autorisations, sous la coordination du Bureau des

manifestations de la Police cantonale, sont ainsi accessibles en temps réel. Le décloisonnement du processus entre les différents services concernés mène à une meilleure communication et in fine une réactivité accrue face aux demandes.

Une plus value pour la prévention

En plus des aspects pratiques, Pocama constitue une véritable plus-value pour la prévention, dans toutes ses dimensions; médico-sanitaires, routières, du respect de l'environnement et de la sécurité. Le commissaire



adjoint Gaudard rappelle le récent cas d'un organisateur qui tentait d'usurper les pouvoirs publics en soumettant des devis de sociétés de sécurité comme preuve de recours à leur service. La tentative a pu être mise à jour grâce à la centralisation informatique des données.

Cependant tous les risques ne sont pas générés par des personnes peu scrupuleuses. Ils peuvent être le fruit d'un manque d'expérience. Malheureusement, certains organisateurs novices oublient parfois que l'enthousiasme ne suffit pas au bon déroulement d'une manifestation. Les Communes, le Bureau des manifestations, les différents services de l'Etat et la Division de la prévention de la criminalité de la Police cantonale vérifient la conformité du dispositif et déterminent les risques inhérents à l'événement. Ce faisant, ils peu-

vent promulguer des conseils pour améliorer le dossier. Si de premier abord, des citoyens peuvent s'interroger sur le bien-fondé et la nécessité d'effectuer une demande pour un événement qui peut paraître banal, certains peuvent mésestimer les implications et la portée de leurs manifestations. Les quelques exemples qui suivent suffisent à rappeler que rien ou presque n'est anodin et que de nombreux aspects sont sujet à des préavis ou des demandes d'autorisation:

Permissions temporaires de vente d'alcool (communes), dispositifs médicosanitaires suffisants (SSP), infrastructure adaptée, service de sécurité (Polcant), niveau sonore (normes SEVEN), sécurité des engins pyrotechniques, parcage sur la route cantonale (polcant), protection de la nature (SFFN)...



Une seconde version verra bientôt le jour

Comme lors de tout changement conséquent, les premiers pas ne se sont pas déroulés sans quelques difficultés. Suite aux critiques des communes et afin de simplifier le processus et de résoudre certains problèmes, un groupe de travail s'est penché récemment sur les corrections à apporter. Il est constitué des représentants de tous les départements concernés ainsi que des représentants de l'ADCV, de l'UCV, de 4 autres communes ou groupes de communes (Sécurité Riviera, Lausanne, Moudon, Chexbres et St-Prex), de l'Association Vaudoise des Secrétaires municipaux, de 2 organisateurs (FVJC et ACVG), ainsi que de deux représentants du corps préfectoral.

La version 2.0 de Pocama sera en service d'ici la fin de cette année. Au nombre des améliorations apportées au projet, le changement majeur est sans aucun doute celui qui porte sur la structure du formulaire. Le commissaire adjoint Pierre-Olivier Gaudard relève que dans cette seconde mouture la démarche est simplifiée pour les événements de routine qui n'impliquent pas de demandes particulières. Concrètement, si le point d'entrée reste commun pour tous les organisateurs, le nouveau formulaire permettra à l'organisateur de ne répondre qu'aux questions qui le concernent. Cette approche réduira considérablement le nombre de page du formulaire de base. Néanmoins, comme initialement prévu, des annexes communales et cantonales devront être complétées en fonction des activités pro-

posées durant la manifestation ou des besoins nécessaires pour la mise en place de la manifestation. Les formulaires pour les lotos, tombolas, roues et la vente de tabac en feront désormais partie. La gestion des documents annexes à fournir sera également, autant que possible, simplifiée (ex: les statuts des sociétés organisatrices et la carte d'identité ne seront plus obligatoires mais pourront être réclamés si nécessaire).

Pour simplifier la tâche des administrations communales, la partie gestion (back-office) de Pocama sera également améliorée. Les communes pourront par exemple imprimer directement le permis temporaire.

Avec ce processus, les autorisations ou préavis cantonaux, qui doivent être demandés, seront détectés et la commune aura moins besoin d'assister l'organisateur dans ses démarches envers les services de l'Etat.

Cette nouvelle version a déjà reçu un excellent accueil de la part du groupe de travail qui s'est réjoui des simplifications apportées. ■

Pour plus de renseignements:
<http://www.vd.ch/prestations-en-ligne/manifestations>



Bureau des manifestations:
manifestations.gdm@vd.ch

Division prévention de la criminalité:
pierre-olivier.gaudard@vd.ch



12-132_CS

LA NOUVELLE SUBARU XV 4x4 EST ARRIVÉE.
À PARTIR DE FR. 25'900.- (PRIX DE LANCEMENT).

- >> Symmetrical AWD.
- >> Disponible avec boîte automatique CVT Lineartronic™.
- >> Disponible avec moteur SUBARU BOXER DIESEL.
- >> 5 étoiles à l'EURO NCAP 2012.

1,6 litre essence (114 ch) avec boîte manuelle 2x5 vitesses ou automatique CVT,
2,0 litres essence (150 ch) avec boîte manuelle 6 vitesses ou automatique CVT,
2,0 litres diesel (147 ch) avec boîte manuelle 6 vitesses.



Votre spécialiste depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
www.emilfreycrissier.ch

SUBARU
Confidence in Motion



**Recherches dans le Risoux
avec l'appui de spécialistes
du Spéléo-secours suisse**

A la mi-janvier 2012, un ressortissant français de 26 ans, domicilié dans le Doubs, a disparu de son domicile. En date du 20 janvier, son véhicule a été découvert au lieu dit «Le Poteau», sur la commune du Lieu, en limite de frontière.

Le lendemain, en raison de l'important enneigement, les recherches effectuées, en collaboration avec nos collègues de la Gendarmerie nationale française, sont restées vaines et il a été décidé d'attendre la fonte des neiges pour réitérer une telle opération.

Le 28 juin, 9 gendarmes du Doubs, 2 gendarmes du Peloton de Gendarmerie Montagne (PGM) de Morez/Jura, 13 gendarmes vaudois, dont des spécialistes montagne ont été engagés.

Du fait que trois gouffres / cavités sont inventoriés sur le secteur, dont celui nommé «Grande Baume du Risoux» d'une profondeur de quelque 45 mètres, nous avons fait appel aux membres d'une colonne de Spéléo-secours suisse pour les explorer. Trois des ses membres se sont joints, bénévolement, à notre dispositif ce qui constituait une première dans le cadre du partenariat avec cet organisme de secours.

Durant l'engagement, un troussseau de clés a été découvert permettant de confirmer la présence du disparu à cet endroit sans pour autant le retrouver. ■

Guy-Charles Monney



Photo du haut, de gauche à droite: M. Joël Scheuner (SSS), app Richard (Le Sentier), M. David Christen (SSS), gendarme Henriot (PGM Morez), adj Pilet (Château d'Œx), maréchal des logis (MDL) Rondot (PGM Morez), sgtm Gandillon (Leysin) et M. Michel Demierre (SSS).

**Sur
le
vif**



Didier Mouron inaugure un espace dédié à son œuvre à Giez

Inauguré en juin 2012, l'espace Mouron à Giez est un lieu que l'artiste a imaginé et conçu à son image. Proche de ses émotions et propice à l'inspiration. Généreux, il souhaite aussi le mettre à disposition des gens qui viennent pour y découvrir son univers, son art. Un monde de partage et de chaleur où chaque visiteur peut rêver, tout en découvrant les tableaux exposés par Didier Mouron.

Le 12 juillet dernier, collaborateurs et collaboratrices de la Police cantonale et retraités ont été invités à un vernissage particulier de l'exposition. Une opportunité idéale pour poursuivre la démarche entreprise il y a plusieurs mois par l'artiste, à savoir rassembler toutes ses œuvres. Une enquête que Didier Mouron souhaite conduire dans les rangs même de la Police cantonale. Téléphoniste à la Gendarmerie à la fin



O.C.



La journée sportive en images

Organisée à Vallorbe le 7 juin 2012, la Journée sportive de la Police cantonale a rassemblé de nombreux policiers. Plusieurs disciplines ont été testées dans la bonne humeur et le fair-play. ■





Eclairage

Le CB 1 fait peau neuve

Le bâtiment du CB1 a été inauguré en 1974. Il héberge actuellement la Gendarmerie cantonale vaudoise ainsi que le Centre d'Intervention Régional (CIR) centre. Des unités telles que le support informatique, la circulation, le DARD, le bureau des armes, la division technique, la chancellerie, la division logistique, l'unité hooligan, la reprographie ou encore la brigade canine y sont également présentes, ce qui confère à la bâtisse un caractère très hétéroclite.

Par Laurie Shann

Au fil des années, le bâtiment a malheureusement démontré des déficiences. Le personnel ressentait le manque d'isolation thermique et après l'élaboration d'une expertise, il a fallu se rendre à l'évidence, ce dernier ne répondait plus aux exigences sanitaires d'aujourd'hui. En effet, il devenait primordial de remettre à jour les standards énergétiques:

dépense des fenêtres, de la toiture, de la façade, du système de chauffage. Par ailleurs, a été lancé dans toute la Suisse le «Programme Bâtiments» qui encourage le remplacement de vieilles fenêtres et l'isolation thermique des murs, toitures et planchers. La consommation d'énergie des bâtiments suisses représente presque la moitié de la consommation totale d'énergie. Des solutions techniques éprouvées sont disponibles pour réduire de façon drastique cette consommation en améliorant l'enveloppe thermique (par des travaux d'isolation) et les installations de production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude. Constat et améliorations à appliquer par conséquent à l'immeuble de la Polcant. Ainsi, en 2010, la Police cantonale vaudoise réalise une mise en concours pour désigner le groupement qui planifiera et réalisera les travaux d'assainissement énergétique du complexe CB1 dont le budget approuvé s'élève à plus de 7 millions de francs. Le programme de promotion «Assainissement des processus industriels» vise à améliorer la performance énergétique des processus de production ou de transformation dans les entreprises, de manière à rendre plus concurrentielle la production et à pérenniser l'activité. L'Etat de Vaud représenté par son Service Immeubles, Patrimoine et logistique, a choisi

d'utiliser une procédure en deux tours. Durant le premier tour, trois candidats seront sélectionnés. Durant le second tour, les trois groupements sélectionnés devront livrer un projet respectant le cahier des charges. Le gagnant du concours est Patrick Chiché qui a plus de 20 ans d'expérience dans les concepts énergétiques intégrés à l'architecture.

Le chantier a été organisé en deux phases. Tout d'abord les travaux extérieurs ont été entamés le 11 mars 2011 pour une durée de 4 mois. Ils concernent l'assainissement énergétique du CB1 à proprement parler, c'est-à-dire l'assainissement de l'enveloppe extérieure et la mise en place des installations solaires gérées par SIPAL. Une peau extérieure, autrement dit la couche isolante périphérique (24 cm), a été rajoutée. Suite à ces transformations, les fenêtres et stores ont été changés. L'installation de panneaux solaires pour chauffer l'eau courante du bâtiment ainsi que l'eau de la piscine a été effectuée sur la face sud du toit de la zone sportive.

Parallèlement, des travaux de réaffectation ont été établis: l'ergonomie du bâtiment a été repensée. Ainsi, depuis mars de cette année, 27 déménagements ont été entrepris progressivement en raison de la création de nouveaux espaces. La restructuration a été étudiée par groupement d'unité afin d'améliorer la collaboration et regrouper naturellement les forces. Les séparations entre les bureaux ont complètement été retirées pour n'avoir qu'un seul espace. Il y a eu un regroupement entre la législation routière et les correcteurs d'accidents et une recentralisation du personnel «Unité circulation». Les bureaux destinés à la réforme policière ont été regroupés; de même pour la brigade canine. Quant au rez supérieur, il sera désormais totalement dédié aux Unités d'intervention de la région centre, déplaçant dès lors les bureaux du DARD au rez inférieur, à côté de la division technique et de la zone spor-

tive. Le dernier déménagement est prévu pour le mois de novembre de cette année.

La deuxième phase des travaux, à savoir le changement du système de ventilation et la transformation complète des installations électriques, a commencé le lundi 25 juin et durera jusqu'au début de l'année 2013.

Le chef du CIR centre, le Lt Villars qui a supervisé les travaux en collaboration avec le Com Dubois, précise que le personnel n'a subi que très peu de désagrément durant les heures de service. Il souligne également qu'il a été particulièrement délicat de gérer le passage du personnel des chantiers qui avaient accès au bâtiment.

En effet, il a fallu être extrêmement vigilant afin de protéger au mieux les données confidentielles et les informations qui auraient pu être divulguées dans les couloirs. ■

Nostalgie, nostalgie,...



Une Harley Davidson renaît de ses cendres! Après avoir servi comme moto de patrouille à la Gendarmerie jusqu'au milieu des années 80, le sgtm Yvan Ruchet, remplaçant du chef de la prévention routière, et quelques collègues passionnés de gros cubes ont sorti l'engin de sa douce retraite! Quelques retouches mécaniques et un relouage plus tard, la Harley a repris du service à l'occasion de diverses manifestations publiques. Le Commandant Olivier Botteron y va également de son petit instant «nostalgie, nostalgie»... ■



Eclairage

Tir inter uniforme Franco-Suisse 2012 à la Vallée de Joux

Il est des régions, dans notre beau Pays de Vaud, où les traditions sont fièrement perpétuées. La Vallée de Joux n'y fait pas exception. Ce petit bout de terre vaudoise, en région frontalière, est riche en traditions, autant parmi sa population que parmi ses pandores.

Chaque année, et depuis fort longtemps, se déroule un concours de tir, regroupant les divers képis de la Vallée de Joux, appelé Tir des PDG. Pourquoi PDG? Non pas pour faire concurrence à la célèbre Patrouille des glaciers, mais tout simplement parce qu'il regroupait, à la base, les agents de la police municipale du Chenit, les douaniers des postes du Brassus et des Charbonnières ainsi que les gendarmes du poste du Sentier. Cette journée de tir remportait, année après année, un franc succès. Suite aux changements apportés au sein des divers corps, soit l'abandon des postes de douane de la Vallée de Joux et la fin de la police municipale du Chenit, ce concours fût interrompu durant deux ans.

Renforcer la coopération franco-suisse

Cette compétition amicale a revu le jour, sous un nouveau nom et avec de nouveaux partenaires. Le 1^{er} Tir inter uniforme Franco-Suisse, regroupant les gendarmes du poste du Sentier et de Vallorbe, ainsi que nos homologues français de la Communauté de brigades de Morez/Jura (COB), a été agendé au lundi 4 juin 2012. Depuis quelques années déjà, de

nombreux efforts sont fournis, de part et d'autre de la frontière, pour accentuer les contacts et les patrouilles franco-suisse. De plus, avec le concept montagne mis en place dans les divers postes de montagne du canton, dont le poste du Sentier, nos relations et échanges avec les gendarmes français se sont encore renforcés. Dès lors, nous ne pouvions concevoir cette journée sans convier nos voisins et amis. Ce sont quelque 22 collègues qui ont pris part à cette journée, dont 4 gendarmes du poste de Vallorbe, 10 du poste du Sentier et 8 français. Le Cdt Vaillier, de la Compagnie de St-Claude, regroupant les Communautés de brigades de St-Claude, Morez et Nozeroy, nous a fait l'honneur de participer au tir, tout comme le maj Behra, cdt de la COB de Morez. Le plt Guy-Charles Monney, remplaçant du chef région Nord, était également présent pour saluer nos camarades. La partie sportive s'est déroulée au stand de tir du Centre sportif, au Sentier. Dans

un premier temps, nous nous sommes mesurés lors d'un tir de précision, à 25 m, sur cible olympique (3 séries de 5 coups). Puis, lors d'un tir de vitesse, de type duel (2 séries de 5 coups), sous le contrôle du gdm Thonney, moniteur au sein de la Fédération suisse de tir (FST).

Sport et camaraderie

C'est au terme d'une matinée bien chargée que nous prenons de la hauteur, afin de nous rendre à «La Picotettaz», sur la commune de l'Abbaye. Ce chalet, situé à 1348m, surplombe la verdoyante Vallée de Joux et nous offre une magnifique vue sur la Dent de Vaulion. Après avoir contemplé le panorama, nous avons partagé le verre de l'amitié ainsi qu'un repas. Le cpl Georges-Albert Collomb, du poste du Sentier, notre cuisinier du jour, nous a concocté de succulents macaronis montagnards. En guise de dessert, l'adj Martial Fontaine, chef de poste du Sentier, a procédé à la proclamation des résultats. La première place s'est vue attribuée au sgtm Kohli, comptabilisant 220 points sur 250, tout comme le sgtm Marc Dummermuth. Ces deux cadres, tous deux issus de l'EA 1988, ont été départagés en tenant compte du résultat de la dernière passe. La pendule, volontaire ou non, réalisée par le sgtm Dummermuth, a offert la victoire à son camarade de volée. Quant à la troisième place, elle est revenue à l'adj Martial Fontaine, avec 213 points. Une coupe, remise en jeu chaque année, ainsi que trois médailles du bicentenaire de la Gendarmerie vaudoise, ont été offertes par l'État-major de la Gendarmerie, en guise de prix. Toutefois, très fair-play, les médaillés du jour ont offert leur prix aux trois premiers français. Au delà du résultat, ce fût une victoire pour chacun. La camaraderie et l'amitié sont sorties grandes championnes en cette belle journée de juin. Nous tenons à remercier le Commandant de la Gendarmerie Olivier Botteron, ainsi que le cap Maurice Caccia et le plt Guy-Charles Monney, sans qui l'organisation d'une telle journée n'aurait pu avoir lieu.

Le rendez-vous est déjà pris pour 2013! ■

Cpl Brigitte Panchaud, Poste Le Sentier





Faites descendre votre taux hypothécaire de son perchoir: transférez votre prêt hypothécaire à la Banque Migros.

Nous offrons des prêts hypothécaires attrayants à des conditions privilégiées. Pour les logements, nous renonçons à la majoration du taux des hypothèques en 2^e rang. De plus, vous pouvez régler confortablement les intérêts en deux annuités. Pour en savoir davantage sur nos prestations bancaires, consultez notre site www.banquemigros.ch ou appelez notre Service Line 0848 845 400.

BANQUEMIGROS

Elle fait toute la différence.